

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Catégorie hiérarchique :</b>      | A  |
| <b>Intitulé du poste :</b>           | Conseiller de prévention national (H/F)  |
| <b>Affectation :</b>                 | Direction générale déléguée ressources / Direction des ressources humaines   |
| <b>Positionnement hiérarchique :</b> | Sous l'autorité de la directrice des ressources humaines   |
| <b>Résidence administrative :</b>    | Vincennes (94)   |
| <b>Conditions d'emploi :</b>         | <p>Emploi permanent à pourvoir soit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fonctionnaire : détachement ou PNA</li> <li>- un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans</li> </ul> <p>A titre indicatif, groupe RIFSEEP 3-1 en catégorie A</p>                                 |
| <b>Dépôt de candidature :</b>        | <p>Pour déposer une candidature, les documents suivants vous seront demandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CV</li> <li>• Lettre de motivation</li> <li>• Pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative</li> <li>• Pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.</li> </ul> |

## DESCRIPTION DES FONCTIONS

### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Composé de près de 3000 agents, il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Au sein de la Direction générale déléguée aux ressources (DGDR), la Direction des ressources humaines (DRH) a notamment pour mission de :

- Piloter l'allocation des moyens de l'établissement en matière d'emploi, d'organisation et de compétences ;
- Gérer la masse salariale de l'établissement ;
- Définir la politique de recrutement, rémunération, gestion de la carrière et formation interne ;
- Définir la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Structurer le cadre de travail des agents (règlement intérieur, principes de management...) ;
- Définir la politique sociale et le soutien individuel apporté par l'établissement ;
- Gérer les personnels en mettant en œuvre les politiques RH de l'établissement ;

- Préparer et liquider la paye des agents, déclarer et payer les charges sociales ;
- Organiser le dialogue social ;
- Appuyer les directions en gestion et organisation des ressources humaines.

Le conseiller de prévention national, placé sous l'autorité de la DRH, est responsable de la politique de prévention et coordonne son action avec les autres acteurs portant la politique de prévention des risques et d'amélioration de la vie professionnelle au travail. Il a pour rôle d'assurer une amélioration des conditions de travail des agents et de proposer des stratégies de prévention. Il décline et évalue la politique de prévention sur le terrain, conseille l'administration et anime le réseau des conseillers de prévention et accompagne les assistants de prévention dans l'exercice de leur fonction.

L'établissement met en place un plan pluriannuel de prévention des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail qui prévoit notamment la restructuration du réseau de prévention et de porter une attention particulière relative aux effectifs dédiés à la santé et la sécurité au travail au sein de la direction des ressources humaines, en fonction des moyens qui seront arbitrés.

## **Description du poste :**

### **Missions :**

- Formaliser, conforter et valoriser la politique de prévention des risques professionnels et la planification des actions de prévention au sein de l'établissement ;
- Animer le réseau santé et sécurité au travail (SST) composé de 26 conseillers de prévention en région et dans les directions nationales, en lien avec l'équipe de direction de la DRH et l'ensemble des acteurs concourant à la politique de prévention des risques professionnels.

### **Activités principales :**

#### **Animer, mettre en œuvre et évaluer la politique de prévention des risques professionnels**

- Sur la base d'échanges réguliers avec les acteurs de la prévention, élaborer la politique de prévention à travers le programme pluriannuel et un plan annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail, établir un suivi de la réalisation et procéder à l'évaluation des actions qui en découlent,
- Piloter, mettre en œuvre et mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en s'appuyant sur une méthodologie participative intégrant les enjeux de l'ensemble des directions et en associant le réseau des conseillers de prévention ;
- Participer à la formation spécialisée du Comité social d'administration (CSA), aux délégations d'enquête.
- Impulser et coordonner les propositions, en collaboration avec les autres acteurs de la prévention, des mesures pratiques et rédiger des documents permettant d'améliorer la prévention des risques professionnels et organiser les conditions de leur évaluation (collecte de données et tableaux de bord) ;
- Assurer et diffuser la veille technique et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail en lien avec l'inspecteur santé et sécurité au travail rattaché auprès du Directeur général. En analyser les impacts au niveau de l'établissement.
- Assurer la communication institutionnelle de l'établissement dans son domaine.

#### **Animer le réseau santé et sécurité au travail**

- Préparer et à animer le réseau SST, en lien étroit avec l'adjoint à la DRH chargé des relations sociales et de la politique de prévention et la chef du service qualité de vie au travail ;
- Assurer la planification de l'action du réseau, le suivi de son activité et réaliser le bilan annuel de son fonctionnement.
- Donner des conseils en termes d'ergonomie des postes de travail des démarches gestes et postures ;
- Actualiser les différents besoins des procédures sécurité ;

#### **Organiser le contrôle des équipements et des visites de sites**

- Suivre les dotations et conformités des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Identifier les besoins de nouveaux EPI et assurer le suivi des tests ;
- Suivre la conformité des bâtiments, notamment des visites d'implantation

- Organiser l'échange de pratiques permettant notamment de mutualiser les actions de prévention ;
- Réaliser le contrôle annuel

#### **Coordonner le suivi des habilitations**

- Suivre les habilitations de l'établissement (électriciens, ...) en lien avec le service formation ;
- Suivre l'accueil sécurité des nouveaux agents (sensibilisation, dotation EPI, formations pour habilitation,)

### **RELATIONS LIEES AU POSTE**

#### **Relations internes :**

- Equipe de direction et chefs de service de la DRH
- Direction régionales et nationales ;
- Conseillers de prévention et assistants de prévention en région et en directions nationales ;
- Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST).

#### **Relations externes :**

- Ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires.
- Homologues des autres établissements publics.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Fonctionnaire ou contractuel de droit public de catégorie A/A+ ou contractuel titulaire d'un diplôme de niveau I et d'une formation en prévention des risques professionnels ou en ressources humaines.
- Une expérience solide dans le domaine de la prévention, est souhaitée.

### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

#### **Connaissances :**

- Connaissances de la fonction publique et de la réglementation en matière de SST dans la fonction publique de l'Etat ;
- Connaissances approfondies des règles de sécurité, des habilitations et des autorisations par activité ;
- Connaissances des règles de l'organisation du travail, de l'aménagement et de la conception des lieux de travail (ergonomie).

#### **Savoir-faire opérationnel :**

- Management transversal ;
- Maîtriser les méthodes d'analyse de risques et de diagnostic ;
- Maîtriser les techniques d'animation de réunion ;
- Conduite de projet et capacité à suivre et à formaliser par écrit son action
- Maîtriser les outils bureautiques, d'information et de communication ;
- Rendre compte, avec discernement, notamment en cas d'urgence ;

#### **Savoir être professionnel :**

- Situer sa posture dans l'organisation et organiser le travail en équipe et en réseau
- Bon relationnel ;
- Respect des règles de déontologie et de confidentialité ;
- Disponibilité et pédagogie ;
- Être force de proposition de solutions innovantes ;
- Sens de l'écoute.

### **CONDITIONS D'EXERCICES / SUJETIONS PARTICULIERES**

- Télétravail possible.
- Déplacements à prévoir.
- Contraintes horaires périodiques.
- Respect des règles de déontologie.
- Respect des règles de confidentialité.